



**SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE, SOLIDAIRE
ET RESPONSABLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rappel des aides d'urgence accessibles aux structures de l'économie sociale et solidaire

Paris, le 21/04/2021
N°907

Le Gouvernement est aux côtés des structures économiques de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales) afin de faire face à la crise sanitaire. Pour accompagner le renforcement des mesures sanitaires, Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, publie le guide pratique mis à jour pour permettre à chaque structure, y compris les plus petites, de recourir facilement aux aides auxquelles elles sont éligibles et rappeler les points de contact.

Le guide répertoriant l'ensemble des aides mises en place par le Gouvernement, adapté aux structures de l'ESS, est accessible en ligne sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/20210420-mesures-de-soutien-ESS.pdf>

Le recensement des mesures de soutien des structures de l'ESS a été renouvelé afin de prendre en compte :

- le dispositif UrgencESS, fonds d'urgence permettant un diagnostic de situation économique et des aides de 5000 à 8000 euros selon la taille de la structure, à travers un guichet unique : urgence-ess.fr ;
- les évolutions du fonds de solidarité ;
- et la prise en charge des coûts fixes, dispositif opérationnel depuis le 31 mars 2021.

« Depuis le début de la crise, les structures de l'économie sociale et solidaire font face aux mêmes difficultés et ont naturellement droit aux mêmes aides que l'ensemble des acteurs économiques, rappelle Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable. Cependant, elles doivent

composer en plus avec leurs spécificités, leurs différences structurelles, un manque de ressources ou d'accès à l'information. »

C'est pourquoi le secrétariat d'Etat a veillé en parallèle à ce que les questions très spécifiques au secteur de l'ESS soient mieux intégrées aux réponses apportées par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

Par ailleurs, le numéro vert mis en service par Bercy reste actif durant la période :

0806 000 245

Enfin, une adresse mail unique reliée au cabinet de la ministre reste active afin d'appuyer tous les acteurs de l'ESS : infocovid.ess@cabinets.finances.gouv.fr.

Pour Olivia Grégoire : *« Les structures de l'ESS font l'objet d'une attention toute particulière. Bien souvent en première ligne, leur finalité sociale constitue une réponse immédiate à la crise et leur dimension solidaire un modèle pour la résilience future de notre économie. »*

Contact presse :

Cabinet d'Olivia Grégoire
01 53 18 45 40